

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 658/2017
Date: 28 juin 2017
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2017.STA.681
Classification: Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Patrick Gsteiger, Eschert, avec effet au 31 juillet 2017.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare



Monsieur **Tom Gerber**, né en 1976, sur le Pont d'Amour 1, 2732 Reconvilier, inscrit sur la liste 1, PEV, dans le cercle électoral du Jura bernois,

élu au Grand Conseil au 1^{er} septembre 2017.

Le présent arrêté sera publié dans les feuilles officielles cantonales.

Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier
Auer



Destinataire

- Chancellerie d'Etat